

**DEMANDE DE DEROGATION**MATERNELLE ELEMENTAIRE DELACROIX ELEMENTAIRE ROLLINAT 

Imprimé destiné aux demandes de dérogations pour les familles habitant une commune extérieure et souhaitant inscrire leur enfant dans une école de LA CHÂTRE.

Attention : La dérogation est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. La dérogation acceptée est valable pour tout le premier cycle (maternelle) et doit être renouvelée au moment du passage au CP (élémentaire). En revanche aucune dérogation n'est demandée pour le passage de l'école Delacroix à l'école Rollinat. Ce passage se fait automatiquement.

Cet accord est toujours délivré sous réserve de places disponibles dans l'école souhaitée après admission des enfants de la commune.

**L'ENFANT**

Nom : ..... Prénom..... Sexe : F  M   
Né (e) le : ..... Lieu de naissance.....

Demande pour :

- Ecole Maternelle Marie-Louise Laguerre
- Ecole élémentaire Delacroix (CP/CE1/ULIS)
- Ecole élémentaire Rollinat (CE2/CM1/CM2/ULIS)

**LES RESPONSABLES LEGAUX****Responsable légal 1**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Responsable légal 2**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone : .....

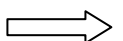
Mail : .....

**CRITERES**

- Scolarité déjà commencée à La Châtre (Renouvellement-maternelle)
- Frères/sœurs déjà scolarisés dans les écoles de La Châtre
- Classe ULIS
- Enfant dont l'un des deux parents travaille à la Châtre
- Si les deux parents travaillent :

Garde de l'enfant pendant le temps périscolaire par des personnes demeurant à La Châtre (assistante maternelle, grands-parents, autres). Préciser le nom et les coordonnées de la personne qui garde l'enfant. ....

- Raisons médicales
- Autres motifs (à préciser par un courrier et justificatifs à joindre)



**SIGNATURE DES PARENTS**

Je, soussigné(e).....  
atteste sur l'honneur que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que j'ai connaissance des tarifs et des règlements scolaires concernant la restauration, la garderie et le service de ramassage scolaire.

Votre demande sera examinée par la commission scolaire et la décision prise par le Maire.

Elle vous sera communiquée par courrier après délibération.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**

Avis de la commission jeunesse En date du .....	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable
Avis du Maire En date du .....	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable

Document à compléter et à retourner **avant le 22 mai 2023** à :

Services Scolaires  
Mairie  
36400 LA CHATRE  
[virginie.malet@mairie-lachatre.fr](mailto:virginie.malet@mairie-lachatre.fr)